Marque AQPV
Certificat N°AQPV-2021-021

Organisme Certificateur titulaire d'une licence d'exploitation exclusive de la marque AQPV

Certisolis
SOLAR CERTIFICATION

En application du Référentiel de certification identifié ci-dessous CERTISOLIS TC atteste que l'entreprise est conforme aux exigences de ce référentiel. En conséquence, le droit d'usage de la marque AQPV est délivré à :

Titulaire

ENOE SOLAIRE
Groupe ENOE ENERGIE
Atrium 10.2 Les Docks
10 Place de la Joliette
13002 MARSEILLE
France
Responsable légal : M. Nicolas COUDERC

ETABLISSEMENTS SECONDAIRES : 1
ENOE CARE (maintenance)

aq pv
Certifié
Conception - Installation
Opération et Maintenance
Marque AQPV délivrée par CERTISOLIS TC
Référentiel CERTISOLIS EP-02 et EG-02
www.certisolis.com

Domaine d'application

Conception, installation, opération et maintenance de systèmes photovoltaïques

Services certifiés :

Ce document atteste que les catégories et activités suivantes sont réalisées et maitrisées par le titulaire conformément au référentiel de certification :

CATEGORIES :

1ère catégorie : Installations PV de 0 jusqu'à 100 kWc inclus
2ème catégorie : Installations PV supérieures à 100 kW jusqu'à 500 kWc inclus
3ème catégorie : Installations PV supérieures à 500 kWc

ACTIVITES :

- ✓ Conception (Bureau d'études)
- ✓ Réalisation (Installateurs)
- ✓ Maintenance (Supervision-Reporting et Exploitation-Maintenance)

INSTALLATIONS PV DANS LE CHAMP AQPV : Centrales au sol – Toitures - Ombrières

Référentiel de certification :

Exigences Générales de la marque AQPV – CERTISOLIS EG-02 Rev0 du 12/12/2017
Exigences particulières de la marque AQPV – CERTISOLIS EP-02 Rev0 du 12/12/2017
ENR CER 08_Fiches Navettes du référentiel_rev3

Validité :

Certificat n° **AQPV-2021-021_Rev3b**
Changement de responsable légal

Date de prise d'effet : **19/12/2025**
Date de fin de validité : **19/12/2026**
Cycle 2 d'une durée de 3 **ans** (du **20/12/2023** au **19/12/2026**)
Périodicité d'audit : **12 mois**

Ce document comporte 2 pages.
Il ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Sauf retrait, suspension ou modification, ce document est reconduit **à date d'échéance**. La liste des titulaires de la marque APQV en cours de validité est disponible sur le site www.certisolis.com

Ce document ne couvre pas la conformité de l'installation des modules photovoltaïques.
Il n'engage en aucun cas CERTISOLIS TC quant à la conformité règlementaire de l'ouvrage pour lequel les services certifiés dans ce document seront utilisés.
Le droit d'usage de la marque AQPV est délivré pour la durée du cycle, sous réserve des contrôles effectués par CERTISOLIS TC qui peut prendre toute sanction conformément au Référentiel de la marque AQPV

Organisme Certificateur : **CERTISOLIS TC** – SAS au capital de 80 000 € - RCS Chambéry : 517 720 470 – SIRET 517 720 470 00015
Savoie Technolac – BP 364 – 39 Allée du Lac de Côme – 73372 LE BOURGET DU LAC Cedex
Filiale du groupe CSTB et du LNE

Marque AQPV
Certificat N°AQPV-2021-021

Certisolis
SOLAR CERTIFICATION

Caractéristiques certifiées :

La marque AQPV couvre l'offre globale de prestation de services du contractant général à savoir l'entreprise qui est l'unique titulaire du marché de conception et de réalisation de l'ouvrage photovoltaïque et, à ce titre, en prend l'entière responsabilité vis-à-vis du maître d'ouvrage.

La marque AQPV a pour objectif d'attester que la situation administrative et juridique de l'entreprise a été vérifiée et est valide et que l'entreprise :

- assure une veille réglementaire et une mise jour d'une base de données et accessible aux utilisateurs internes (références réglementaires, normatives et techniques) en lien avec son activité,
- a les compétences nécessaires pour la réalisation d'une installation photovoltaïque,
- dispose d'une couverture assurance valide,
- possède les moyens humains qui lui permettent de réaliser les activités certifiées dans des conditions satisfaisantes,
- dispose en propre ou à travers ses sous-traitants, des moyens matériels suffisants pour réaliser l'ensemble des travaux couverts par la marque AQPV,
- a mis en place les dispositions nécessaires pour garantir le respect des règles techniques, d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives lors de la réalisation de ses ouvrages,
- a démontré son expérience dans le domaine de la conception, de la réalisation et de la maintenance des systèmes photovoltaïques.

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

ACCREDITATION
N°5-0543
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Signature

Correspondant CERTISOLIS : Alexandra TARDY
✉ aqpv@certisolis.com
☏ +33 (0)4 79 68 56 00

Le Président
Franck BARRUEL

Organisme Certificateur : **CERTISOLIS TC** – SAS au capital de 80 000 € - RCS Chambéry : 517 720 470 – SIRET 517 720 470 00015
Savoie Technolac – BP 364 – 39 Allée du Lac de Côme – 73372 LE BOURGET DU LAC Cedex
Filiale du groupe CSTB et du LNE